

#	Règles	Catégorie	Emis par	info membres	info formateurs	Affichage Spécifique	Mise en place	Réalisé
1	Les entraînements sont uniquement autorisés en groupes de 20 personnes maximum, ce en respectant les règles de distanciation (distance minimale de 1,5 mètre entre les participants)	Organisation sportive	Conseil de sécurité	oui	oui	oui	Planning d'entraînement adapté ; Mise à disposition d'exercices adaptés (Plan d'entraînement) ; Achat de matériel spécifique ?	non
2	Des entraînements peuvent uniquement être organisés au club et en présence d'un entraîneur	Organisation sportive	Conseil de sécurité	?	oui	non		non
3	L'activité doit toujours s'effectuer sous la supervision d'un entraîneur ou d'un superviseur <u>majeur</u> .	Organisation sportive	Ministère des Sports	?	oui	non		non
4	Les textes ne le précisent pas ce qu'est un entraîneur ou superviseur mais le bon sens pourrait être qu'il s'agit d'une personnes qui détient un brevet reconnu par l'Adeps ou un diplôme pédagogique, mais la notion semble plutôt devoir être interprétée largement.	Organisation sportive	AISF	non	non	non	Au minimum la mise à jour du registre des volontaires (rappel c'est <u>obligatoire</u>). Il doit comprendre les responsabilités, les accords et les éventuelles indemnités.	non
5	Pas de matches, non plus entre joueurs de la même équipe (règles de distanciation)	Organisation sportive	Conseil de sécurité	non	oui	non	Mise à disposition d'exercices adaptés (Plan d'entraînement)	non
6	Pas de spectateurs au entraînement	Organisation générale	Conseil de sécurité	oui	oui	oui		non
7	Interdiction de l'ouverture de la buvette	Organisation générale	Conseil de sécurité	oui	oui	non		non
8	Interdiction d'utiliser les vestiaires	Organisation générale	Conseil de sécurité	oui	oui	oui		non
9	Pour assurer cette pratique sportive, les infrastructures nécessaires sont ouvertes à l'exclusion des vestiaires, <u>douches</u> et cafétérias.	Organisation générale	Ministère des Sports	oui	oui	non		non
10	Arriver en portant l'équipement d'entraînement et repartir en portant le même équipement. Interdiction de se changer sur place (Les vestiaires restent fermés (à clé))	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non		non
11	Les manifestations à caractère sportif restent interdites au moins jusqu'au 30 juin	Organisation générale	Conseil de sécurité	?	?	non		oui
12	Les compétitions sportives professionnelles et amateurs sont également interdites jusqu'au 31 juillet prochain.	Organisation générale	Conseil de sécurité	?	?	non		oui
13	Distributeurs automatiques de boisson peuvent rester en service	Organisation générale	Ministère des Sports	oui (si...)	non		Location d'un distributeur de boissons ?	?
14	L'accessibilité du DEA doit être garantie.	Organisation générale	Ministère des Sports	?	oui	non		oui
15	Il importe également d'être particulièrement prudent et d'éviter de partager du matériel sportif. Chaque pratiquant doit disposer de son propre matériel. Si d'aventure un échange doit survenir (ex : ramassage d'une balle,...), il est recommandé d'utiliser un gant et de procéder à la désinfection dudit matériel.	Organisation sportive	Ministère des Sports	oui	oui	non	Consigne a reprendre dans le plan d'entraînement (sous forme de FAQ ? : ex. que faire si un ballon va dans le bois ?) - Achat de gants - Achat de matériel de désinfection et procédure pour la mise à disposition et utilisation (Attention produit potentiellement dangereux pour les petits enfants)	non
16	Il est impératif de rappeler aux sportifs confirmés ou non de respecter durant leur pratique sportive une distance sanitaire d'au moins 5 mètres afin de tenir compte des phénomènes de transpiration et de ventilation.	Organisation sportive	Ministère des Sports	oui	oui	oui	Mise à disposition d'exercices adaptés (Plan d'entraînement)	non
17	Le mobilier de terrasse du secteur horeca doit être stocké à l'intérieur.	Organisation générale	Ministère des Sports	non	non	non		oui
18	Le port du masque n'est recommandé lors d'une pratique sportive plus soutenue. En effet, il sera rapidement saturé en vapeur d'eau et perdra toute son efficacité.	Organisation générale	Ministère des Sports	oui	oui	?		non
19	Il est recommandé de ne pas multiplier les entraînements sur une même journée pour un entraîneur afin de diminuer les facteurs de risques.	Organisation sportive	Ministère des Sports	non	oui	non	Planning d'entraînement adapté	non
20	Si l'entraîneur adopte une position d'observation lors de l'entraînement, il est recommandé qu'il conserve un masque.	Organisation sportive	Ministère des Sports	non	oui	non	Achats masques pour staff sportif ?	non
21	Afin de diminuer le facteur de propagation du virus, il est vivement conseillé de limiter la participation d'un joueur à un seul groupe.	Organisation sportive	Ministère des Sports	oui	oui	non	Consigne a reprendre dans le plan d'entraînement	non
22	Plusieurs groupes ne peuvent pas se retrouver sur une même infrastructure sportive. Par exemple, 2 groupes de 20 personnes ne peuvent se partager un terrain de football.	Organisation sportive	Ministère des Sports	non	oui	oui	Planning d'entraînement adapté	non
23	Un groupe ne peut pas s'entraîner hors d'une infrastructure sportive. Par infrastructure, il faut entendre terrain de sport.	Organisation sportive	Ministère des Sports	non	oui	non	Planning d'entraînement adapté	non
24	Le gestionnaire de l'infrastructure s'assure de la désinfection en continu des toilettes.	Organisation générale	Ministère des Sports	oui	oui	oui	Mise en conformité des sanitaires des vestiaires - achat si besoin de détergent spécifique - Organisation du nettoyage des toilettes (au moins après chaque entraînement voir pt.34 ou continu ?) - Mise en place d'une fiche de passage ?	non
25	Seuls les joueurs et les membres du staff ne présentant pas de troubles respiratoires (toux, rhume, mal de gorge et/ou fièvre) ou d'autres symptômes de maladie (douleurs thoraciques, fatigue, essoufflement, diarrhée, disparition du goût et de l'odeur) se présenteront à l'entraînement.	Préambule à l'activité	ACFF	oui	oui	oui	Avec talon d'accusé de réception (à interdire avec celui du ROI ?)	non
26	En cas de doute sur l'état de santé, interdiction de participer à l'entraînement et informez le staff de votre équipe au préalable	Préambule à l'activité	ACFF	oui	oui	non		non
27	Toute participation doit être confirmée au préalable auprès du responsable/de l'entraîneur	Préambule à l'activité	ACFF	oui	oui	non		non
28	Le covoiturage n'est pas autorisé	Déplacements	ACFF	oui	oui	non		non
29	Les transports publics sont autorisés, à condition de porter un masque de protection qui couvre le nez et la bouche	Déplacements	ACFF	oui	oui	non		oui
30	On arrive juste avant le début de la séance d'entraînement et repart directement à l'issue de celle-ci	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non	Consigne à reprendre avec le plan de formation	non

31	Autoriser les voitures sur le parking prévu à cet effet	Organisation générale	ACFF	?	?	?		oui
32	Les parents accompagnent leurs enfants au maximum jusqu'à l'entrée du club. De là, les enfants se déplacent de manière autonome vers le terrain d'entraînement. Si nécessaire, le club prévoit un accompagnateur pour amener les enfants de l'entrée au terrain. Les parents retournent immédiatement à leur voiture	Organisation générale	ACFF	oui	oui	?	Accompagnateur spécifique à prévoir ? Le formateur ? Consigne à reprendre dans le plan d'entraînement	non
33	Il est demandé de désinfecter les mains directement à l'arrivée. Un gel désinfectant pour les mains sera mis à disposition par le club à cet effet.	Organisation générale	ACFF	oui	oui	oui	Achat désinfectant - Mise à disposition, procédure et détermination des lieux	non
34	Il doit être possible d'aller aux toilettes. Vous pourrez également vous y laver les mains et les désinfecter après être allé(e) aux toilettes. Les toilettes seront nettoyées à fond avec du détergent (minimum 70 % d'alcool) après chaque séance d'entraînement.	Organisation générale	ACFF	oui	oui	oui	Mise en conformité des sanitaires des vestiaires - achat si besoin de détergent spécifique - Organisation du nettoyage des toilettes (au moins après chaque entraînement) - Mise en place d'une fiche de passage ?	non
35	Chaque personne apportera sa propre eau et sa boisson sportive personnalisée	Préambule à l'activité	ACFF	oui	oui	non		non
36	A tout moment, une distance d'au moins 1,5 m sera respectée entre les joueurs respectifs, entre le staff des entraîneurs respectifs et entre les joueurs et le staff	Organisation commune	ACFF	oui	oui	oui	A tout moment -> donc également à imposer lors de l'arrivée et au départ des installations	non
37	Le ballon est touché le moins possible avec les mains, sauf s'il s'agit du gardien de but (gants)	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	oui	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement ; Mise à disposition d'exercices adaptés	non
38	Il est interdit de remettre le ballon en jeu à la main	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	?	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement ; Mise à disposition d'exercices adaptés	non
39	Pour autant que possible, le matériel doit être fourni individuellement par joueur et désinfecté par le joueur lui-même avant et après l'entraînement	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	?	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement ; Mise à disposition d'exercices adaptés ; fixé âge pour désinfection par joueur	non
40	Tout le monde utilise son propre essuie	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	?	Revoir l'affiche : Que emporter pour votre entraînement	non
41	En cas de matériel commun, celui-ci doit être désinfecté à l'issue de chaque séance. Le club désignera une personne responsable de cette tâche	Organisation sportive	ACFF	non	oui	non	Personne à désigner - Achat désinfectant - Mise à disposition et procédure	non
42	Le matériel d'entraînement est toujours désinfecté après l'entraînement	Organisation sportive	ACFF	oui	oui		Que comprends le matériel d'entraînement (ballons, goals,...) - Achat désinfectant - Mise à disposition et procédure	
43	En cas de concertation, le staff des entraîneurs doit porter un masque de protection	Organisation sportive	ACFF	non	oui	non	Achats masques pour staff sportif ?	non
44	Durant l'entraînement, un masque de protection n'est pas nécessaire si la séance se fait en plein air et si la distance de 1,5 m est respectée	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	?		non
45	Personne ne sera assis ou couché sur le terrain	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	oui	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement ; Mise à disposition d'exercices adaptés	non
46	Interdit de se mouchez pas sur le terrain. Des mouchoirs en papier seront mis à disposition. Après usage, ils doivent être jetés immédiatement. Le club prévoit des poubelles au bord du terrain qui seront vidées régulièrement de manière sûre (avec un gant)	Organisation commune	ACFF	oui	oui	oui	Achat de mouchoirs en papier + mise en place ; Revoir procédure de vidange des poubelles	non
47	Interdiction de cracher sur le terrain ou dans les gants en tant que gardien de but	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	oui		non
48	En cas d'utilisation de matériel partagé, celui-ci est utilisé au minimum	Organisation sportive	ACFF	oui	oui	non		non
49	Le staff doit le plus restreint possible	Organisation sportive	ACFF	non	oui	non	Planning et plan d'entraînement adapté	non
50	Le staff se déplace le moins possible entre les joueurs	Organisation générale	ACFF	non	oui	non		non
51	Un gel désinfectant pour les mains doit être prévu dans chaque espace	Organisation générale	ACFF	oui	oui	oui	Achat désinfectant - Mise à disposition, procédure et détermination des lieux	non
52	Faites en sorte que les portes restent ouvertes au maximum	Organisation générale	ACFF	non	oui	non	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement (porte du bloc vestiaire)	non
53	Touchez le moins de poignées de porte possible	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non	Consigne a reprendre dans la plan d'entraînement	
54	Si nécessaire, un passage à sens unique sera prévu dans les couloirs, ... afin de pouvoir garantir la distanciation sociale.	Organisation générale	ACFF	?	?	?	Sortie vie la parking ?	non
55	Ne plus se donner la main ou des coudes pour se saluer	Organisation générale	ACFF	oui	oui	oui		non
56	Vous tousez et éternuez dans le creux de votre coude	Organisation générale	ACFF	oui	oui	oui		non
57	Ne pas tousser en direction d'une autre personne	Organisation générale	ACFF	oui	oui	?		non
58	Pas d'accolade	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non		non
59	Pas de contact avec le public	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non		non
60	Pas de tapes dans les mains	Organisation générale	ACFF	oui	oui	non		non
61	Le port du masque est fortement recommandé dans l'espace public et donc dans les infrastructures sportives de plein air également (hors activité physique)	Organisation générale	AISF	?	?	?	Imposer (ou pas) le port du masque pour les déplacements vers et du le terrain dans les installations ? Si oui à partir de quel âge (12 ans ?) - Achat de masques pour formateur (et joueurs ?)?	non
62	La décision de réouverture appartient au club et ne peut être prise que lorsque le club a fait tous les préparatifs nécessaires pour permettre une réouverture en toute sécurité.	Organisation générale	AISF	non	non	non	Vérifier que tous les points sur cette liste sont satisfaits	non
63	Il est judicieux d'adopter un comportement proactif et de bon père de famille. Pour ce faire, nous ne pouvons que vous encourager de prévoir une fiche, des panneaux, des affiches à destination des parents/des membres qui reprennent l'ensemble des règles sanitaires, les démarches mises en place, les mesures prises si une personne est contaminée, les mesures d'écartement d'un moniteur ... Bref une bonne communication sur la manière de fonctionner et sur le déroulement de l'activité sportive.	Organisation générale	AISF	?	?	?	Affichage Spécifique - Information membre et formateur (format à déterminer)	non

64	Responsabilité : En cas de contamination d'un enfant/d'un membre, il nous semble difficile de pouvoir démontrer comment ce dernier a été contaminé. Par contre, il n'est pas exclu que des contrôles soient opérés afin de vérifier si l'organisateur de l'activité respecte bien les mesures sanitaires. Si celles-ci ne sont pas respectées scrupuleusement, il se peut que sa responsabilité soit soulevée pour un défaut de prévoyance par exemple ou qu'un procès-verbal soit dressé par les autorités.	Organisation générale	AISF	non	oui	non	Contrôle interne à planifier et réaliser	non
65	Acceptation des risques (tacite) des parents : Si la crise sanitaire est bien présente, c'est en toute connaissance de cause que les parents pour leurs enfants et les membres vont prendre part ou laisser prendre part aux activités et donc se soumettre au risque ou soumettre leurs enfants au risque. Il y a donc, ici aussi, une acceptation tacite du risque puisque la crise sanitaire et la présence du virus sont connues de tous. Une personne ne pourrait pas faire valoir le fait qu'elle n'était pas au courant de la situation.	Organisation générale	AISF	oui	oui	non	Avec talon d'accusé de réception (à interdire avec celui du ROI ?)	non